

Refonder l'École

S'engager pour libérer la France, c'est aussi s'engager pour concevoir, construire, mettre en place une École à la fois différente de l'École de Vichy, reliée aux réformes du Front populaire et fidèle aux réflexions et aux écrits de la Résistance. Dès la Libération, ces engagements marquent durablement l'École républicaine.

Il existe en effet des hommes qui, dans la nuit de l'occupation, dans le trouble des consciences, dans l'exigence de l'action, ont pensé et écrit l'École des lendemains. Ainsi Marc Bloch, universitaire et officier des deux guerres, historien et chef de la Résistance, a-t-il confié aux *Cahiers politiques*, organe clandestin du Comité général d'études de la Résistance, une série de textes pour éclairer sa vision d'une École libérée, dès juillet 1943¹. Tout y passe : le bachotage est dénoncé, le baccalauréat mis à distance, « l'ancien système a vécu ». Des phrases qui sonnent juste, et pas seulement à la Libération : « Nous demandons un enseignement secondaire très largement ouvert. Son rôle est de former des élites, sans acception d'origine ou de fortune [...] il doit cesser d'être un enseignement de classe [...] une sélection s'imposera ».

Le 1^{er} septembre 1945, l'inspecteur général Gustave Monod est nommé directeur de l'enseignement du second degré par René Capitant, ministre de l'Éducation nationale du gouvernement provisoire du général de Gaulle. Haut fonctionnaire auprès de Jean Zay, dans la Résistance après avoir été démis de ses fonctions par Vichy pour avoir refusé de faire appliquer le statut des Juifs du 3 octobre 1940, il est là où tout se joue. « J'aurai connu deux périodes de grand élan réformateur : c'est l'année 1936, celle du Front populaire et du congrès du Havre, et c'est l'année 1945, celle de la Libération et de la commission Langevin »². Il existe en effet une continuité entre le congrès du Havre de mai-juin 1936, les réformes de Jean Zay, ministre du Front populaire et les travaux effectués pendant la guerre et à la Libération.

Remise en mouvement de l'enseignement public, rénovation pédagogique, ouverture aux élèves de nouvelles filières. Gustave Monod met en place une commission pour la réforme de l'enseignement, dont les membres se réunissent pour la première fois le 8 novembre 1944 ! Présidée par Paul Langevin jusqu'à sa mort en novembre 1946, puis par Henri Wallon, Lucien Febvre y est chargé de la sous-commission « Éducation générale ». Tout s'y trouve : enseignement gratuit et obligatoire jusque 18 ans, limitation du nombre d'élèves par classe, exigence d'une culture solide pour tous, démocratisation de l'enseignement. Ce plan marquera de son empreinte les décennies qui suivent, et si toutes ses préconisations ne seront pas appliquées, demeureront les « classes nouvelles », les « lycées pilote », l'importance de la pédagogie mais aussi la gratuité des lycées, dès 1945. C'est dans le même esprit qu'est confiée à Louis François, officier, résistant et déporté, géographe, humaniste et engagé, la mission de concevoir un enseignement de l'instruction civique, en 1945³.

¹ Marc Bloch, *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard 1990 p. 254, « Sur la réforme de l'enseignement ».

² « Gustave Monod », in Tristan Lecoq *Gustave Monod. Une certaine idée de l'École*, Sèvres, Centre international d'études pédagogiques 2009, p. 64.

³ Tristan Lecoq *op. cit.*, p. 84, et Jean-Paul Martin et Nicolas Palluau (sld), *Louis François et les frontières scolaires. Itinéraire pédagogique d'un inspecteur général (1904-2002)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.